



# Communiqué de presse

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC L'ACHAT OU LA VENTE EN LIGNE**

**Trois-Rivières, le 18 septembre 2020** - Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de prévention aux citoyens qui pourraient être attirés par certaines annonces en ligne. Plusieurs cas de fraudes ont été signalés aux policiers dans plusieurs régions du Québec.

Plusieurs citoyens ont été floués par :

- Des offres de masques ou d'équipement de protection offerts gratuitement en cette période de pandémie;
- Des produits ou services obtenus par le biais de cartes prépayées ou de cryptomonnaie;
- Le don ou la vente d'animaux ou d'accessoires animaliers à un prix dérisoire;
- Les transactions d'achat de bois de chauffage.

Ces offres ne visent qu'à vous soutirer un montant d'argent et dans pratiquement tous les cas, vous ne recevrez jamais le produit demandé.

### **Conseils de prévention :**

- Privilégiez les sites Web sécurisés (débutant par « <https://> ») pour vos achats en ligne;
- Recherchez le cadenas en position fermée ou une clé apparaît en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur;
- Renseignez-vous sur le vendeur avant de procéder à une transaction;
- Privilégiez de rencontrer en personne le vendeur afin de l'identifier et de constater la disponibilité de l'achat;
- Ne donnez jamais vos renseignements personnels lors d'un achat en ligne (par exemple, votre numéro d'assurance sociale ou votre date de naissance).

Également, si vous désirez mettre en vente certains produits en ligne, voici d'autres conseils afin d'éviter des pertes monétaires.

- Effectuez vos échanges à un endroit public et sécuritaire;

- Méfiez-vous d'un acheteur vous demandant de vous payer un montant au-dessus du prix demandé, ou vous proposant de vous envoyer, par exemple, un chèque certifié, afin que vous remboursiez la différence (soit en argent ou par virement électronique);
- Assurez-vous également de la validité du paiement avant de remettre l'article en question. Privilégiez le paiement en argent comptant.

**Pour signaler une fraude, communiquez avec :**

- Votre institution bancaire;
- La compagnie émettrice de la carte de paiement;
- Votre fournisseur de service (Internet, téléphonie cellulaire);
- Vos agences nationales d'évaluation du crédit (Équifax Canada : 1 800 465-7166, TransUnion Canada : 1 877 713-3393);
- Le Centre Antifraude du Canada et accédez au Système de signalement (en ligne) au <https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/report-signalez-fra.htm>

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ces situations et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

- 30-